

Briend, seigneur de Bois-Nozay en Saint-Lyphard au début du XVI^e siècle

Guillaume Briend est un bourgeois guérandais résidant dans l'*intra muros*, rue de Saillé, où il possède, près du pilori de la ville, une maison pour laquelle il verse une rente annuelle de 14 sous au seigneur de Lesnerac (Arch. dép. Loire-Atlantique, G 38, f^o 5 v 14 janvier 1501 mais le 20 décembre 1511 y demeure Cardin de Ratz, *ibid.*, E 1157/2). Sa montée en puissance, à la fin du Moyen Âge, est remarquable. Il est connu comme notaire (mentions entre le 22 avril 1515, *ibid.*, H 431 et le 30 juin 1521, *ibid.*, E 1228/1, f^o 21) et figure parmi les « bourgeois » et commis du chapitre, comme Cardin des Raz dans le compte tenu par Antoine Sorel, entre 1500 et 1506 des régaires de l'évêque de Nantes à Guérande (*ibid.*, G 38). Il se porte acquéreur de divers biens (ci-dessous) dont nous ne gardons de traces que de façon lacunaire, ainsi le 3 janvier 1517 (n. st.), achète-t-il à Jean de Coëtcas, 14 œillets de saline pour la somme de 144 livres 6 sous 8 deniers (*ibid.*, E 1327). Sa notabilité est telle qu'il est dignitaire de la confrérie Saint-Nicolas de Guérande : procureur en mai 1513 (Arch. presbytère Guérande, registres de la confrérie Saint-Nicolas, vol. I, f^o 45 v^o), puis abbé en mai 1516, étant alors qualifié de « Bois-Nozay » (*ibid.*, vol. I, f^o 40 v^o).

Guillaume Briend épouse Catherine Adam, fille de Jean Adam, seigneur de Bois-Nozay, dont l'autre fille, Marie, épouse Jacques Cotherel. Jean Adam décède en septembre 1507. Le minu de rachat, qui fait suite à ce décès, est présenté au duc pour ce qui est tenu à foi, hommage et rachat de lui, le 12 mai 1508, par Jacques Cotherel, seigneur de Trégonneau en Montoir. Il y est déclarée la possession de la moitié par *indivis* de l'« herbergement » de Bois-Nozay, ainsi que 29 œillets de saline. À cette date, Jacques Cotherel est veuf de Marie Adam (elle serait morte vers 1500 ; ci-dessous), et garde de leurs enfants (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1480).

Guillaume Briend disparaît, quant à lui, le 27 mars 1532 (n.st.). Le minu qui fait suite à ce décès, présenté le 21 octobre 1532, énumère les biens suivants tenus à foi, hommage et rachat du roi : la moitié du manoir de Bois-Nozay, 190 œillets, dont 118 qui ont été acquis, et 15 livres de rente (*ibid.*, B 1480). La levée de la taxe de franc fief permet d'apporter des appréciations chiffrées de la valeur d'une partie de ce patrimoine. Le 14 juillet 1536, les « enfants et héritiers de feu Guillaume Briend » déclarent être assujettis à cette taxe pour le « lieu noble, manoir et appartenances » de Bois-Nozay (estimé à 5 livres de revenu noble par an), 4,75 boisseaux d'avoine et 5,5 poules de rente annuelle, une demie corvée valant 2 sous, de même que 13 livres 18 sous 1 denier de rente annuelle et 183 œillets (73 d'entre eux estimés valoir 38 livres 10 sous de rente annuelle et 63, situés à Mesquer acquis pour 750

livres tournois), soit pour ce qui est chiffré une valeur de plus de 57 livres de revenu noble. Après « compsoiccion », les déclarants doivent déboursier 700 livres tournois afin de s'acquitter de leur cotisation (*ibid.*, B 3022, f° 45-45 v° et site « Archives remarquables), ce qui est le montant le plus élevé à l'échelle du pays guérandais.

Nous connaissons trois filles de Guillaume Briend :

- Antonine. Elle épouse Guy de Trévelec.
- Anne. Elle se marie avec Yves Morio, seigneur du Parc
- Jeanne. Elle s'unit avec Roland de Sécillon.

Antonine et Jeanne meurent avant le 21 octobre 1532, laissant pour la première un veuf et leur fils, Guy, et la seconde – son époux étant lui aussi décédé – deux orphelines, Anne et Jeanne, placées sous la tutelle de, Jeanne de Kerguisec dame de Kerfur, leur grand-mère.

Alain GALLICE

GALLICE Alain, « Briend », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1^{er} mars 2024